

Procès verbal du C.A. de l'Amap Moissac-Aups du 6/12/22

Présent-es : Martine Jaegly, Cyril Grassonne, Loïc Gianati, Carole Breton, Brindille Soubrane, Cécile Schreyec, Nathalie Wassermann, Léa David

Invité-es : Jean-François Cusset, Mathilde Marx, Francis Girard, Edwige Cadoret

secrétaire de séance : Léa

en vert : les choses validées et décidées

en bleu : les choses à faire

rubrique Questions éparses : synthèse des digressions pertinentes !

Ordre du jour :

1/ Élection du bureau

2/ Entériner le versement d'1/3 de nos avoirs disponibles au 31 décembre à l'Amap de Carcès nouvellement constituée

3/ Organisation des distributions : fonctionnement et logistique

4/ message d'information à diffuser dans les paniers

5/ Fête du printemps

1/Sont ré-élues à l'unanimité :

Carole Breton en tant que présidente

Martine Jaegly en tant que secrétaire

Nathalie Wassermann en tant que trésorière

et Léa David, intègre le bureau en tant que secrétaire adjointe

2/ Actuellement, il y a environ 4200€ disponibles sur le compte.

A déduire d'ici la fin du mois :

- les poulets du panier solidaire de Carcès

- les légumes du panier solidaire de Carcès

Proposition :

versement en janvier, d'1/3 du montant disponible sur le compte au 31 décembre adoptée à l'unanimité.

Nathalie s'en occupera en janvier.

Question éparses :

Tout le monde est d'accord pour que les adhésions prises sur novembre et décembre soient valables pour l'année suivante.

3/ L'organisation des distributions

État des lieux de comment ça se passe actuellement :

- Au moins une fois par mois la personne inscrite pour la permanence ne se présente pas (oubli parce qu'inscrite depuis des mois).

- C'est Nathalie qui appelle les personnes qui ont oublié de récupérer leurs paniers

- Le·la permanencier·e et Nathalie préparent les paniers pour ceux qui ne peuvent pas venir avant 18h30 (au moins 4 ou 5 paniers par semaine).
- Les autres producteurs et productrices restent rarement pour la distribution de leurs produits.
- Les amapien·nes oublient de ramener les cagettes au fur et mesure et elles manquent aux producteur·ices.
- Loïc : au Flayosquet, le Covid a bien ébranlé le tableau des permanences. Ça demande beaucoup d'énergie de remobiliser les amapien·nes.

Les propositions adoptées :

- sur le tableau des permanences, l'amapien·ne qui s'inscrit **précise son numéro de portable**
- **Martine** envoie un sms au concerné·e le samedi ou le dimanche pour rappeler la permanence du mardi soir
- A partir de janvier, on demande deux personnes pour tenir les permanences : un·e amapien·ne et **un·e producteur·ice ou son/sa référent·e**.
- le cas échéant, c'est le permanencier qui appelle les personnes qui semblent avoir oublier de passer : **le listing avec les coordonnées des adhérent·es sera mis à disposition sur le lieu de distribution.**
- dès la semaine prochaine, **il n'y aura plus de cagette mise à disposition** : les personnes doivent penser à apporter leur sac/cabas/cagette/chariot/panier

et aussi

- **Cyril** se renseigne pour voir le prix d'hébergement d'un **site internet** qui sera à la fois un outil ressource pour les adhérent·es et un outil de communication pour développer notre visibilité sur le territoire. Loïc renvoie aussi vers Michel Berthelot qui gère le site de l'ama du Flayosquet (amapd.org)
- On met en place une **newsletter trimestrielle par mail** dans laquelle on annonce : les permanences du trimestre, le tableau des livraisons, les nouveaux contrats, et les petits mots des producteurs. → **Léa** se charge de la première.
- 2023, c'est l'année sans cagette !

Questions éparses :

La présence des producteur·ices lors des distributions soulève de nombreux échanges.

- il y a des producteur·ices qu'on ne voit quasiment pas (Le Jas du Vignal par exemple n'a pas fait de dégustation cet automne, et ne reste jamais pour la distribution de ses produits)
 - Nathalie : **J'ai observé que quand le producteur vient, ça donne du sens, le lien se fait.** Vincent, pour le pain, repart systématiquement avec de nouveaux contrats par exemple.
- Il est vrai aussi que l'ama est censée **soutenir le producteur**, le relayer au niveau de la vente. Demander que les producteur·ices soient présent·es aux distributions, c'est leur remettre cette responsabilité sur les bras, et donc l'ama n'aide plus.
 - Mais le sens d'une ama c'est aussi **le lien de producteur·ice à consommateur·ice**. Si les producteur·ices ne viennent pas, le lien ne se fait pas. Et **le·la référent·e ne doit pas non plus se substituer au producteur** : il·elle n'a pas les connaissances techniques. Le référent est un soutien sur le plan logistique avant tout, en fonction des demandes du producteur (contrats, paiements, diffusion d'infos...)

→ C'est aussi ce contact avec les producteur·ices qui permet aux amapien·nes de comprendre et d'agir : explication des variations de prix, mise en place d'une aide à l'attention d'un producteur en cas de coup dur (témoignage de Loïc au Flayosquet)...

→ Comme cela a été dit lors de l'A.G., l'Amap c'est aussi une garantie de revenu et la garantie 0 perte pour les producteur·ices, puisque les produits sont vendus « à l'avance » et que les contrats permettent une visibilité de la demande sur plusieurs mois.

Concernant la présence des producteurs lors des distributions :

- il y a 12 producteurs en tout, dont 4 qui livrent chaque semaine, 1 toutes les deux semaines, et les 7 autres fonctionnent par livraisons ponctuelles 2 à 3 fois par an.

Donc en gros, on peut dire qu'il y a **8 producteurs qui se répartissent les permanences sur 2 mois.**

Une permanence tous les deux mois, voire tous les 4 mois dans la mesure où ça peut aussi être le référent qui vient, ça semble raisonnable.

4/ Message à diffuser dans les paniers

Bulletin papier pour décembre/janvier → Léa propose quelques textes bruts, et les envoie au C.A. pour la mise en page et l'impression

- changement de producteur de légumes, départ Nathalie et Jean-François, petite présentation de Loïc et Sonia
- Annonce du changement de lieu de distribution à partir du 7 mars (à Aups) + plan
- Rappels des fondamentaux de l'Amap
- Appel à permanence janvier

A faire :

- **URGENT** : le tableau des permanences de janvier, avec 1 amapien·ne, son numéro de portable, 1 producteur·ice ou référent → les secrétaires

- **URGENT** : bulletin papier pour décembre janvier → Léa + le C.A.

- **URGENT** : modification des contrats légumes janvier (lieu de distribution sur mars), et diffusion → Loïc et Martine

- **début mars** : newsletter 1^{er} trimestre (début mars, début juin, fin août, mi-décembre)

[je vous propose début mars plutôt que janvier, puisqu'il y aura le bulletin papier en décembre/janvier. Ça laisse un peu plus de temps pour le rédiger et on ne ressasse pas trop les infos.]

5/ Fête du printemps : échanges informels autour du repas

L'idée : une grosse fête pour la retraite de Nathalie et Jean-François, ouverte à tous, un événement joyeux et festif

avec un groupe de musique et/ou un spectacle (en lien avec le thème de l'Amap, même de loin) : Romain a quelques idées.

Quand : le 7 mai (week-end du mini-boun), ou le samedi 13 mai ou le dimanche 14 mai (mais on ne peut pas traîner en soirée) → framadate à proposer aux adhérent·es, jusqu'au 31/12 (Martine)

Où : Au Terres Longues

A faire :

- budget à définir
- voir avec le Plancher des Chèvres pour le spectacle et/ou le concert